



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 40503

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'indemnisation des victimes du virus de l'hépatite C par transfusion. Compte tenu que des décisions de justice ont été rendues au nom du peuple français, que les condamnés sont en liquidation judiciaire et pas toujours solvables, rendant les condamnations impossibles à exécuter, que les principes fondamentaux de notre droit prévoient la réparation intégrale de tous préjudices, il lui demande quelles mesures ont été décidées afin que ces victimes obtiennent leur juste et totale réparation dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40503

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2000, page 422